

## **Concours National de la Résistance et de la Déportation 2013-2014**

### **« La libération du territoire et le retour à la République »**

La France entre cette année dans un double cycle commémoratif, celui du Centenaire de la Première Guerre mondiale (2014-2018), et celui du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Résistance, des débarquements, de la Libération de la France et de la victoire sur la barbarie nazie (2013-2015). C'est dans ce cadre qu'une mission interministérielle des anniversaires des deux Guerres mondiales a été créée. Son objectif est « de concevoir, d'animer et de coordonner les initiatives à caractère international ou national propres à rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont lutté pour la défense de la France pendant la Première Guerre mondiale et pour sa défense, sa libération et la victoire sur le nazisme pendant la Seconde Guerre mondiale ».

Si l'on évoque d'emblée la commémoration des deux Guerres mondiales, c'est bien entendu parce que le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est directement concerné par cette dernière. Il est en effet frappant de constater que le CNRD, lui aussi, s'inscrit dans une logique commémorative, et ce à double titre :

- Il a, par nature, une « dimension commémorative ». Il faut rappeler qu'il a été « créé officiellement en 1961 par Lucien Paye, ministre de l'Education nationale, à la suite d'initiatives d'associations et particulièrement de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance (CNCVR). Ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes français la mémoire de la Résistance et de la déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui »<sup>1</sup>. Le concours est donc paré à la fois d'une dimension commémorative et d'une volonté d'édification citoyenne en direction de la jeunesse.

- A cette vocation première s'ajoute l'actualité du 70<sup>e</sup> anniversaire. En effet, le thème de la session 2014 participe pleinement de la logique commémorative puisqu'il s'agit d'étudier « La libération du territoire et le retour à la République ». Le Bulletin officiel du concours précise que « les enseignants seront particulièrement attentifs aux commémorations de ces événements qui auront lieu dans leur département lors de l'année scolaire ».

L'aspect commémoratif du CNRD est donc très prégnant cette année, et ce jusqu'en 2015, dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire, au même titre, sinon plus, que lors des commémorations du cinquantième du concours en 2011.

Il convient donc de s'interroger sur le terme « commémoration » et la place qu'il occupe ces dernières années en France, de même que le sans doute trop fameux « devoir de mémoire ».

Aussi le propos développera-t-il les trois points suivants.

Il s'agira d'abord de répondre à la question de l'importance du phénomène de la commémoration en lien avec le CNRD.

Dans un deuxième temps, on pourra présenter le thème du concours dans ses grandes lignes.

Enfin, on abordera la manière dont les enseignants peuvent procéder, de façon concrète, afin de préparer leurs élèves dans les meilleures conditions.

---

<sup>1</sup> Note de service n°2013-074 du 14 mai 2013 publiée au BOEN n°22 du 30 mai 2013.

## **1. Pourquoi lier commémoration et CNRD ou le problème récurrent des relations entre mémoire et histoire.**

### **a. Qu'est-ce que commémorer et pourquoi commémorer ?**

Le dictionnaire *Robert* donne du mot « commémorer » la définition suivante : « 1355, du latin *commemorarer*. Rappeler par une cérémonie le souvenir d'une personne ou d'un événement ». On constate que le souvenir est mis d'emblée en avant. Mais, celui-ci comporte une dimension collective, condition *sine qua non* de la commémoration. Car, on ne peut commémorer seul ; commémorer, c'est bien « se souvenir ensemble ». Il s'agit donc ici de mettre en oeuvre une démarche commune, de tisser du lien à travers le souvenir. En l'occurrence, commémorer, c'est réunir les vivants et les morts, c'est leur rendre hommage. Un des buts premiers du CNRD est d'entretenir un lien intergénérationnel et durable qui doit sonner comme une évidence : les enfants, de génération en génération, se souviennent du sacrifice de leurs aînés. Il s'agit donc d'entretenir une mémoire collective.

Commémorer, c'est aussi se souvenir pour le présent, en considérant par exemple que la liberté d'aujourd'hui est le fruit du sacrifice de nos grands-parents et arrière-grands-parents qui ont lutté pour la libération du territoire français, pour s'opposer à l'idéologie nazie et pour défendre les valeurs de la démocratie. La commémoration, comme l'a souligné Pierre Nora, c'est le présent qui se célèbre lui-même à travers les modalités du passé. Commémorer, c'est en même temps se souvenir pour l'avenir puisque les valeurs qui ont été défendues jusqu'à la mort doivent être préservées pour les générations futures.

Enfin, il ne faut pas confondre « commémoration » avec « fête » ou « célébration ». Jean-Noël Jeanneney le précise explicitement pour la Première Guerre mondiale : la « Grande Guerre apparaît à nos enfants, aujourd'hui, d'une absurdité et d'une brutalité sans égales : pas question de la célébrer ! »<sup>2</sup>

**b. Ainsi, commémoration et CNRD vont *a priori* de pair puisque le concours a pour vocation de contribuer à la fois à la formation historique des élèves et à la formation civique des futurs citoyens.**

**c. Commémoration et CNRD sont donc consubstantiellement liés. Pourtant, ce lien entre la commémoration et le CNRD ne va pas forcément de soi. Il est même l'objet de critiques, et ce pour plusieurs raisons :**

- Le problème de la confusion des genres entre histoire et mémoire est souvent souligné. Comment peut-on à la fois prétendre commémorer et faire de l'histoire ? Ces deux démarches ne sont-elles pas antinomiques ? Ainsi, les élèves, dans le cadre du CNRD, font-ils de l'histoire ou commémorent-ils ? L'Education nationale ne risque-t-elle pas d'entretenir une confusion entre mémoire, commémoration et histoire ? Cette critique est d'autant plus frappante que de plus en plus de personnes, et non des moindres, tel Pierre Nora, affirme que l'on serait passé d'un « modèle historique » à un « modèle mémoriel », la mémoire submergeant l'histoire et la réflexion disparaissant au profit de l'émotion.

---

<sup>2</sup> *Leçons croisées sur un centenaire*. Entretien avec Jean-Noël Jeanneney et Joseph Zimet paru dans *Les Collections de L'Histoire* n°61, octobre 2013, 14-18 : *La catastrophe*, p. 109.

- De plus, trop de commémorations ne risquent-elles pas de tuer la commémoration ? Le nombre des commémorations nationales a ainsi considérablement augmenté depuis 1990<sup>3</sup>. Cette profusion des commémorations n'est-elle pas aussi une réponse à la crise actuelle de ce que l'on nomme le « vivre ensemble », et même du sentiment national ? Les commémorations ne sont-elles pas une façon finalement assez pathétique de conjurer l'affaiblissement, selon la formule de Pierre Nora, de « l'identité nationale-républicaine classique » face à « l'avènement de ce que l'on peut appeler le régime *des identités* » ? Pierre Nora va même plus loin en affirmant : « la France se sait un futur, mais elle ne se voit pas d'avenir. C'est la raison du pessimisme français. Non pas un pessimisme individuel, mais collectif – historique peut-on dire »<sup>4</sup>.

- Se pose aussi clairement le problème des enjeux mémoriels. En effet, des mémoires concurrentes ou opposées peuvent s'exprimer à propos des commémorations : il suffit de se souvenir des controverses au moment du bicentenaire la Révolution française ! Ce sera moins le cas pour le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, même si on ne doit pas oublier que celle-ci a laissé les Français très divisés.

- Se fait jour, de surcroît, la crainte de l'instrumentalisation politique. Toute commémoration étant par définition le fruit d'une décision politique, peut dès lors émerger la crainte que le CNRD ne soit conçu comme une tentative de conditionnement et d'instrumentalisation des enfants...

- Enfin, de nombreuses personnes ont critiqué le fait de créer un double cycle commémoratif dédié à la fois à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre et au 70<sup>e</sup> anniversaire de la Résistance, des débarquements et de la Libération. Va-t-il y avoir une guerre des commémorations ? L'historien Jean Quellien affirme : « essayer de regrouper des guerres qui n'ont rien à voir est un non-sens historique épouvantable. Nous sommes dans l'ère de la confusion »<sup>5</sup>.

**d. Si ces arguments stimulent indéniablement la réflexion, il s'agit cependant de tenter de les dépasser pour proposer un cadre commun permettant d'appréhender le CNRD dans sa double dimension, à savoir un travail d'histoire et un ancrage mémoriel et civique. Dès lors, comment peut-on répondre aux critiques qui précèdent à propos du lien entre CNRD et commémoration ?**

---

<sup>3</sup> De 1880 à 1980, on compte 6 commémorations nationales : le 14 juillet, la fête de Jeanne d'Arc, le 11 novembre, le 8 mai, le dernier dimanche d'avril (pour les déportés) et le 2 novembre (pour les morts de la Grande Guerre). De 1990 à nos jours, 6 commémorations ont vu le jour, qui expriment toutes une mémoire particulière : le 16 juillet (commémoration de la Rafle du Vél'd'Hiv), le 25 septembre (la journée d'hommage aux harkis), le 18 juin (l'appel de De Gaulle), le 10 mai (la commémoration de l'esclavage). Enfin, les deux dernières sont dédiées aux morts des guerres d'Indochine (8 juin) et d'Afrique du Nord (5 décembre).

<sup>4</sup> Ces citations sont extraites de l'article paru initialement sous le titre « Les avatars de l'identité française », Le Débat, n° 159, mars-avril 2010. On le retrouve dans cette publication récente : NORA (Pierre), *Recherches de la France*, Gallimard, 2013, 590 p. Le chapitre s'intitule « De l'héritage à la métamorphose », p. 541-568.

<sup>5</sup> *En 2014, la guerre des commémorations ?* Article de LALAY (Jean-Christophe) paru dans *Ouest-France Normandie* le jeudi 15 novembre 2012.

Que répondre tout d'abord à l'argument fort selon lequel le fait de lier la commémoration au CNRD peut nourrir le sentiment d'une confusion entre histoire et mémoire et participer à l'idée de la disparition du « modèle historique » au profit du « modèle mémoriel » ?<sup>6</sup> Il faut rappeler que mémoire et histoire ne peuvent souffrir la confusion. La distinction entre les deux est indispensable et le métier d'historien ne s'improvise pas. La mémoire peut être ainsi définie : elle est de fait basée sur le souvenir, cependant comme vécu au présent, et sur le témoignage, souvent oral. Elle est affective et relève de la fidélité. Elle a donc une tendance au particulier, qu'il s'agisse de la mémoire d'un individu ou d'un groupe d'individus. On peut maintenant définir l'histoire comme un discours tendant vers la vérité et l'objectivité. Si l'histoire ne peut évidemment prétendre à la vérité avec un grand « V », elle est en tout cas « rationalisante » et tend vers l'universel. Cependant, il ne s'agit pas pour autant de rejeter la mémoire, bien au contraire, car elle est essentielle à la compréhension de l'histoire. L'historien a forcément recours à la mémoire et au témoignage. Il doit simplement les utiliser avec discernement et recul, en recoupant les témoignages selon une méthodologie rigoureuse. Les choses sont donc plus complexes qu'il n'y paraît au premier abord. Et Philippe Joutard d'affirmer : « récuser aujourd'hui l'intérêt de l'approche mémorielle à cause des confusions possibles, c'est tronquer une part de la réalité et limiter singulièrement le champ de l'histoire »<sup>7</sup>. On peut donc dégager un consensus en affirmant que la mémoire et l'approche mémorielle ne peuvent être mises à l'écart de la production du discours de l'historien, les porosités entre histoire et mémoires étant évidentes, même si l'historien, *in fine*, tout en n'étant pas dupe de sa propre subjectivité, voire tout en en revendiquant son caractère inévitable, doit s'inscrire dans une logique de vérité, le philosophe Paul Ricoeur ayant même parlé de « quête vériditive »<sup>8</sup>.

Que répondre ensuite à l'argument de la multiplication des commémorations, ces dernières étant d'ailleurs censées répondre à l'affaiblissement du sentiment national ? Il faut bien entendu affirmer que la résignation ne doit pas l'emporter et se souvenir de ce que disait Ernest Renan : « la nation est un plébiscite de tous les jours »<sup>9</sup>.

On a dit plus haut que la commémoration répond à une demande politique. Certes, mais il convient de rappeler tout de même que le risque d'instrumentalisation est sérieusement tempéré dans le cadre d'une démocratie, et ce d'autant plus que la liberté et la responsabilité pédagogique des enseignants est une condition *sine qua non* de l'exercice du métier. De surcroît, ces commémorations sont l'occasion pour les chercheurs de produire des travaux qui ne vont pas

---

<sup>6</sup> Selon Pierre Nora, l'histoire a connu 3 grandes périodes dans son exercice. « La première, très longue, où elle a été effectivement maîtresse de vie et où elle a dicté aux grands leur conduite. Cette longue tendance s'achève avec la naissance, si l'on peut dire, de l'« histoire science » au milieu et dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (...). Une troisième étape s'est déroulée de nos jours avec l'avènement de l'âge de la mémoire : elle a tendu à modifier cette attitude purement scientifique par une appropriation du passé en fonction des besoins du présent. C'est là, je crois, que l'historien d'aujourd'hui n'a pas de leçons à tirer de l'histoire, mais qu'il a à dire ce que ce passé permet et ne permet pas à ceux qui voudraient s'en servir abusivement. C'est plutôt une histoire rectificatrice ». Interview de Jean-Noël Jeanneney et de Pierre Nora : « faire sentir la différence des temps ». Parue dans le monde des livres :

[http://www.lemonde.fr/livres/article/2013/10/10/jean-noel-jeanneney-et-pierre-nora-faire-sentir-la-difference-des-temps\\_3492996\\_3260.html](http://www.lemonde.fr/livres/article/2013/10/10/jean-noel-jeanneney-et-pierre-nora-faire-sentir-la-difference-des-temps_3492996_3260.html)

<sup>7</sup> JOUTARD (Philippe), « Mémoire collective », dans *Historiographies, Concepts et débats*, sd DELACROIX (Christian), DOSSE (François), GARCIA (Patrick), OFFENSTADT (Nicolas), Gallimard, 2010, p. 779-791.

<sup>8</sup> RICOEUR (Paul), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Le Seuil, 2000, 690 p.

<sup>9</sup> La question de l'« affaiblissement du sentiment national », voire du « post-nationalisme » est cependant réelle.

manquer de nourrir la réflexion, voire de susciter des débats, des controverses, pour le plus grand bien de la recherche historique<sup>10</sup>. Il ne faut pas obérer non plus le fait que cette commémoration répond aussi à une demande sociale évidente, et ce d'autant plus que les derniers survivants du conflit sont en train de disparaître, suscitant la même émotion que lorsque le dernier poilu français, Lazare Ponticelli, est mort en 2008.

Enfin, le fait de créer une mission interministérielle des anniversaires des deux Guerres mondiales ne signifie pas pour autant la confusion entre les deux événements. Il est d'autant moins question de mettre les deux commémorations sur le même plan que, dans l'académie de Nantes, elles font l'objet d'un traitement spécifique, quand bien même les liens entre les deux conflits sont évidents<sup>11</sup>.

### **Conclusion : commémorer certes, pour se souvenir, mais aussi pour réfléchir.**

Pour conclure, on doit admettre que certaines dérives mémorielles ne peuvent que susciter l'interrogation, surtout lorsqu'un certain nombre de médias, voire de réseaux sociaux, l'instrumentalisent et présentent des témoins n'étant plus en situation de réfléchir mais seulement de pleurer. L'émotion permanente s'impose au détriment de la réflexion. L'irrationnel actuel prend le pas sur la raison, reléguée aux vieilles lunes de la philosophie des Lumières et du positivisme du XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit pas pour autant de rejeter la commémoration, bien au contraire, ou la mémoire, qui est en lien avec l'histoire à partir du moment où elle ne prend pas le pas sur sa « logique véridative », l'histoire étant d'abord conçue comme une épistémologie ; il s'agit bien de laisser à la mémoire sa place dans la mesure où, au service de l'histoire, elle permet de faire sens et d'être appréhendée dans une logique réflexive, en ces temps de relativisme absolu et de présentisme avéré.

Participer au CNRD, au-delà de la formation citoyenne et de la commémoration, c'est donc susciter la réflexion des élèves et œuvrer à leur formation intellectuelle et historique. Il s'agit ainsi de commémorer pour se souvenir, mais aussi pour réfléchir.

## **2. « La libération du territoire et le retour à la République ». Définition et présentation du sujet.**

### **a. Comment définir et appréhender le sujet ?**

Il convient de décrypter et de présenter rapidement le sujet, en donnant peu d'exemples factuels, et ce d'autant plus qu'on les trouvera dans l'abondante bibliographie et sitographie à disposition des candidats, ainsi que dans *La Lettre de la Fondation de la Résistance* (n° 74 de septembre 2013), qui présente de façon très éclairante le thème annuel.

Le sujet n'étant pas facile à appréhender, quelques éclairages s'imposent.

Par définition, le territoire étant un espace approprié, il s'agit bien de libérer la France du joug nazi, du régime de Vichy, et dans une moindre mesure de l'occupation italienne. Si l'hexagone est

---

<sup>10</sup> Parmi les réflexions sur la commémoration du Centenaire : JEANNENAY (Jean-Noël), *La Grande Guerre, si loin, si proche. Réflexions sur un centenaire*, Le Seuil, 2013, 176 p.

<sup>11</sup> Si on se souvient de l'expression de deuxième « guerre de Trente ans » mise en avant par Charles de Gaulle, un historien comme Arndt Weinrich remet en question l'idée bien ancrée selon laquelle le règlement de 14-18 aurait conduit nécessairement l'Allemagne au nazisme. WEINRICH (Arndt), « *Il n'y a pas de guerre de trente ans* », dans Les Collections de l'Histoire, n°61, 14-18, *La catastrophe*, octobre 2013, P. 76- 80.

concerné au premier chef, il ne faut pas obérer l'empire colonial de l'époque et commencer à traiter le sujet avant 1943. On peut ainsi citer, dès le 20 juillet 1940, le ralliement des Nouvelles Hébrides à la suite de l'appel du 18 juin. Au-delà du simple ralliement, on insistera bien entendu sur les libérations effectives, qu'il s'agisse par exemple de la Syrie et du Liban, puis de la libération de la métropole.

On devra aussi étudier les phases de la libération et ce d'autant plus que le sujet ne comporte pas de bornes chronologiques. Il doit donc être considéré dans sa dimension globale, en distinguant bien les préparatifs de la libération (par exemple la préparation des débarquements) et ses étapes. On abordera donc l'étude depuis la libération des premiers territoires tout en insistant particulièrement sur le gros des opérations, puisque du 6 juin au 12 septembre 1944, les cinq sixièmes du territoire sont libérés. La fin de la période revêt une importance essentielle : Strasbourg, selon le serment de Koufra, est libérée par le général Leclerc le 23 novembre 1944. Pourtant des poches, telle celle de Saint-Nazaire, sont toujours occupées, jusqu'à la capitulation de cette dernière le 8 mai 1945 et la signature de la reddition le 11 mai.

Si l'étude des phases militaires est donc primordiale (débarquements, maquis etc.), il ne faudra pas oublier non plus les dispositifs et procédés qui ont servi à cette libération : le renseignement, les parachutages, le sabotage, le ravitaillement et la logistique notamment.

Il ne faudra pas non plus omettre les conséquences et les effets directs de la Libération qu'il s'agisse, sans bien entendu jamais les mettre sur le même plan, des bombardements des Alliés ayant fait de nombreuses victimes civiles, des massacres et de la répression de l'occupant à l'encontre des populations à la suite du débarquement, ou encore de l'épuration.

On devra aussi distinguer les acteurs de cette libération :

- les Alliés ont joué le rôle majeur, primordial : Américains, Britanniques, mais aussi Canadiens etc.
- l'étude de la place de la Résistance, extérieure et intérieure, dans la libération du territoire, constitue un axe essentiel du sujet. Pourtant, au-delà du but commun de vaincre l'occupant, on sait bien que les libérateurs n'ont pas toujours été unis, loin s'en faut : il suffit de citer les relations houleuses entre De Gaulle et Roosevelt, mais aussi les divisions au sein de la Résistance, sans parler de la hantise de la montée en puissance des communistes. Ainsi, « bien des historiens préfèrent désormais employer le pluriel, « des résistances », plutôt que de conserver le singulier ». <sup>12</sup>

Le terme même de « libération » doit faire l'objet d'une réflexion. En effet, par libération, on entend bien le fait de libérer le territoire du joug de l'occupant et du régime de Vichy. Mais, cette libération ne peut se faire sans songer à l'avenir et au devenir du régime politique en France : le rétablissement de la République, et plus précisément « la refondation républicaine », sont bien aussi au cœur du sujet, et ce d'autant plus que l'assimilation, voire la confusion entre « République » et « démocratie », constituent une spécificité française liée à son histoire. L'intitulé du sujet va bien dans ce sens puisqu'il parle de retour à la République et non de retour à la démocratie, ce qui signifie que pour ses concepteurs, les choses vont de soi<sup>13</sup>... Le sujet se présente donc comme l'action des forces démocratiques qui libèrent un territoire occupé par la dictature même si, dans la réalité, les choses sont plus compliquées. La refondation républicaine constitue donc un aspect essentiel du sujet : le programme du CNR, le rôle de De Gaulle, le vote des femmes, la question du futur régime républicain ou des limites de la rénovation républicaine font bien partie du thème à traiter.

---

<sup>12</sup> Cette citation est extraite de l'ouvrage de WIEVIORKA (Olivier), *Histoire de la Résistance. 1940-1945*, Perrin, p. 3. L'auteur évoque lui-même GUILLON (Jean-Marie), « La Résistance, 50 ans et 2000 titres après », dans GUILLON (Jean-Marie) et LABORIE (Pierre), *sd, Mémoire et histoire : la Résistance, Toulouse, Privat, 1995, p. 42.*

<sup>13</sup> Ainsi, il ne faut pas oublier que, selon le général de Gaulle, la République n'a jamais cessé d'exister. Dès lors, pour l'intitulé du sujet, le terme de « retour à la République » n'aurait pas été possible il y a encore quelques années. Pour mémoire, Le 9 août 1944, une ordonnance, publiée au Journal officiel de la République française affirme, dans son article 1<sup>er</sup> : « La forme du gouvernement de la France est et demeure la République. En droit, celle-ci n'a jamais cessé d'exister ».

En conclusion, le sujet est large, intéressant dans la mesure où il mêle plusieurs dimensions, notamment les dimensions militaire et politique. L'important est de ne pas se perdre dans son traitement et de bien en distinguer les lignes de force. Dès lors, comment travailler avec les élèves ?

### **3. Comment travailler avec les élèves ?**

#### **a. Le thème de cette année et les programmes d'enseignement.**

Le sujet de cette année correspond essentiellement aux programmes de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>ère</sup> :

En 3<sup>e</sup>, le thème 2 de la 3<sup>e</sup> partie du programme, consacrée à « la vie politique en France », s'intitule « Effondrement et refondation républicaine (1940-1946) ». Il s'agit d'étudier, « en liaison avec la France libre, (que) la Résistance intérieure lutte contre l'occupant et porte les valeurs de la République. La Résistance est abordée à travers l'exemple d'un réseau, d'un mouvement ou d'un maquis ». A titre d'exemple, les élèves peuvent donc étudier le maquis de Saint-Marcel.

En 1<sup>ère</sup>, dans le cadre du Thème 5, c'est-à-dire de l'étude des « Français et la République », et de la question consacrée à « La République, trois républiques », on doit aborder les « combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) et la refondation républicaine ».

En terminale, il s'agit d'étudier, au choix, soit « l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France », soit « l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie ».

Les programmes officiels sont donc parfaitement en lien avec le thème du CNRD de cette année.

Les aménagements de programmes en 1<sup>ère</sup> et en 3<sup>e</sup> facilitent le traitement du concours. Ainsi, pour le niveau 3<sup>e</sup>, on rappelle que le professeur peut procéder à des regroupements de thèmes et, qu'en fonction de la question du CNRD, le traitement de Vichy et de la Résistance dans la Seconde Guerre mondiale peut s'inscrire dans le thème dévolu à ce conflit. Pour cette année, au regard du sujet proposé, il ne s'agit donc pas d'un passage obligé, même si on peut le faire. Certaines difficultés persistent, comme le fait de voir apparaître la Résistance plutôt en fin de programme, mais il faut le rappeler, des regroupements sont possibles, permettant au thème d'être abordé ainsi assez tôt dans l'année.

#### **b. Deux types d'épreuves.**

Les types d'épreuves seront les mêmes que l'an passé, à savoir :

##### **1. Les sujets individuels.**

Au collège, ce concours s'adresse uniquement aux élèves de la classe de 3<sup>e</sup>, bien entendu en lien avec les programmes d'histoire étudiant la Seconde Guerre mondiale. Les élèves composent durant 2 heures sur un sujet type Brevet, sur le même modèle que l'an passé. Il conviendra la prochaine année scolaire l'évolution future des épreuves, en fonction des textes officiels.

Les sujets se présenteront, à nouveau cette année, de la façon suivante :

- Une 1<sup>ère</sup> partie intitulée « questions », avec deux temps forts : d'abord une série de 4 questions précises à réponses relativement courtes notées en tout sur 6 points. Puis, une 5<sup>e</sup> question, plus générale que les précédentes, et demandant de rédiger un développement construit, le nombre de lignes n'étant pas limité. Cette question sera notée sur 6 points.

- Une seconde partie, intitulée travail sur document, notée sur 6 points. Un seul document est soumis à l'analyse des élèves, ces derniers devant répondre à 4 questions maximum.
- Orthographe et présentation : 2 points.

Au lycée, le concours s'adresse à toutes les classes : de la seconde à la terminale (même si on sait que la classe de première est plus concernée avec la Seconde Guerre mondiale au programme). Ce concours s'adresse au lycée général et technologique mais aussi au lycée professionnel. Les élèves composent durant 3 heures.

- Pour le lycée général, est proposé un sujet classique type « composition » mais avec un plan guidé pour ne déstabiliser personne, et ce d'autant plus que ce concours concerne les classes de la seconde à la terminale.

- Le sujet proposé aux élèves de lycée technologique et professionnel correspond à l'étude d'un ensemble documentaire avec des documents et des questions dans une première partie et une synthèse dans une seconde partie.

## **2. Les sujets collectifs.**

L'épreuve collective consiste à présenter un dossier réalisé sur le thème national (le travail collectif peut être alors un mémoire, associé ou non à d'autres supports, ou alors un travail exclusivement audiovisuel : film, documentaire sonore). Ces sujets collectifs s'adressent, encore une fois, aux élèves de 3<sup>e</sup> uniquement pour le collège et aux élèves de tous les lycées.

Attention cependant à la longueur de la production. Certains documentaires sont beaucoup trop longs. Il ne faudrait pas excéder 45 minutes.

NB : les élèves peuvent s'inscrire et concourir aux deux types d'épreuves : individuelle et collective. L'inscription s'effectue auprès du secrétariat de l'établissement, qui reçoit une liste à compléter, et qui la renvoie à la Direction académique dans un second temps.

## **c. Le calendrier.**

La date des épreuves du concours national de la Résistance et de la déportation pour l'année scolaire 2013-2014 a été fixée au vendredi 21 mars 2014.

Vendredi 28 mars 2014 : arrivée des travaux à la Direction académique.

## **d. Rester réaliste pour être efficace.**

La présentation du sujet effectuée ci-dessus a montré ses dimensions multiples. Pour autant, on s'adresse bien entendu à un public d'élèves et il faut donc être réaliste : tout ce qui a été dit précédemment ne pourra pas être abordé avec les élèves !

Ainsi, en 3<sup>e</sup>, le sujet doit être abordé de façon simple et concrète, en n'obérant pas le champ local et en étant particulièrement attentif aux commémorations des événements qui auront lieu dans chaque département lors de l'année scolaire.

## **e. Les outils et les ressources.**

- Les brochures. Une brochure est éditée chaque année pour présenter le thème annuel. Remarquablement conçue, elle propose aussi des références bibliographiques, une sitographie, etc.



- Brochure de la Fondation de la Résistance, qui présente le thème du concours 2013-2014.
- Brochure « Mémoire vivante »
- Brochure « les chemins de la Mémoire » émanant du ministère de la Défense etc.

#### - Le CDI et les bibliothèques :

- Il faut vraiment inciter les élèves à consulter des livres : ils appartiennent désormais à une génération pour laquelle le premier réflexe est souvent Internet et non le livre. Il faut donc inciter les élèves à consulter des ouvrages au CDI.

#### - Internet :

- La plus grande prudence s'impose : il convient de prendre garde aux sites pléthoriques et parfois peu sérieux, voire même dangereux pour les élèves. Il ne faut cependant pas hésiter à inciter les élèves à utiliser internet, bien au contraire, et au moins pour deux raisons : on participe au développement de leurs compétences informatiques, par exemple au collège dans le cadre du B2i et de la quatrième compétence du socle commun. On stimule aussi leur esprit critique en montrant qu'il convient de se méfier des sources et que ce n'est pas parce que l'on trouve quelque chose sur Internet que c'est forcément vrai. Il convient de prendre garde aussi au piège du « copier/coller »...
- Le sujet invite à faire appel à l'esprit critique des élèves : c'est le moment de mener une réflexion sur le statut de l'image et son caractère subjectif. Une réflexion sur la séduction exercée par les images, les discours et le problème des sources et des données, notamment présentes sur Internet, s'impose.
- Les élèves croient souvent savoir utiliser Internet alors que leurs connaissances peuvent être faibles dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les sources : par exemple, ils ne savent souvent pas faire la différence entre un site institutionnel et un site personnel. Le CNRD peut donc être une bonne occasion d'utiliser Internet, toujours bien entendu en le considérant comme un moyen et non comme une fin en soi.
- Quelques sites, parmi une liste foisonnante :
  - Le portail du CNRD : <http://www.cndp.fr/cnrd/>
  - Les sites des associations : Fondation de la France Libre (propose des mises au point très complètes et les liens nombreux, par exemple vers les musées), Fondation de la Résistance, AERI (association pour des études de la Résistance intérieure) etc.
  - Les sites des musées : musée de la Résistance nationale qui présente le réseau des musées, à savoir Bourges, Champigny-sur-Marne, Châteaubriant, Givors, Montluçon, Nice, Varennes-Vauzelles.
  - Le site du Mémorial de Caen.
  - Les sites de L'Éducation nationale, avec notamment les sites académiques.

#### - Le rôle des archives :

A travers ces outils évoqués, on constate que l'ancrage local constitue une approche essentielle : les enseignants baseront en grande partie leur travail avec les élèves à partir des témoignages de personnalités de la région. L'ancrage local, qui n'exclut cependant pas, bien entendu, une contextualisation plus générale et un élargissement national, constitue donc une excellente démarche.

**Gaël Reuzé**